

**De :** Christian Guittard [christianguittard@gmail.com](mailto:christianguittard@gmail.com)

**Envoyé :** mardi 20 septembre 2022, 14h51

**Objet :** enquête publique – Déclaration de projet n°1, relative au projet de création d'une carrière de matériaux basaltiques au lieu-dit « des Gravilles »

**De Massiac le 20 septembre 2022**

**A l'attention de Monsieur Jean-Marie Bordes**

**Commissaire enquêteur**

**Projet de carrière de Gravilles, modification du PLU**

La déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Massiac porte sur le projet de création d'une carrière de matériaux basaltiques au lieu-dit « des Gravilles » (commune de Massiac), exploitée par l'entreprise CYMARO, carrière qui doit se substituer à la carrière de « Bussac » afin de garantir la pérennité de l'approvisionnement en granulats du bassin économique local.

**Observations portées à la connaissance du Commissaire Enquêteur**

A mes observations suivantes je joins les dossiers correspondants/ :

1/ Comment se fait-il que deux dossiers présentés lors d'une enquête publique en décembre 2021

(la conclusion de celui-ci est défavorable, note du précédent commissaire enquêteur) fassent partie du dossier cité ci-dessus.

On trouve alors des informations en triple exemplaire, mais jamais les conclusions défavorables du précédent commissaire enquêteur.

De plus le dossier de Campus environnement est une copie du dossier Cymaro, copie de photo et de texte.

Il faut rappeler le montant pour cette opération de PLU attribué au financement de Campus Environnement et cabinet Ectare de plus de 250 000 euros HT sur 3 ans.

On ne peut que constater que la première prestation effectuée est un plagia.

Pièces jointes extraits des rapports présentés

--

Christian Guittard

6 Bel Air

15500 Massiac

Tel : 04 71 23 76 18

07 67 78 94 38

[christianguittard@gmail.com](mailto:christianguittard@gmail.com)